


<p><b>Naissance</b></p>	
<p><b>Prestation</b></p>	<p>Naissance</p>
<p><b>Catégorie de bénéficiaires</b></p>	<p>Titulaires, Stagiaires, Contractuels ayant plus de 6 mois de présence sans interruption, Retraités, Agents bénéficiant d'un contrat aidé ayant travaillé plus de 6 mois dans l'établissement et en activité au moment de la demande.</p>
<p><b>Conditions d'octroi</b></p>	<p>Prestation payée à tout agent à l'occasion de la venue au monde ou de l'adoption d'un enfant</p>
<p><b>Montant</b></p>	<p>115€ / enfant</p>
<p><b>Pièces à fournir</b></p>	<p>Dossier dûment rempli          Extrait d'acte de naissance          Attestation officielle certifiant la remise de l'enfant à la famille en cas d'adoption          La dernière fiche de salaire</p>
<p><b>N.B.</b></p>	<p>La demande doit être formulée dans un délai maximum de 6 mois après la naissance ou l'adoption.</p>